

ADG (dernière mise à jour : 29/08/2024)

Catégorie	Intitulé FR	Intitulé allemand	Décision	Argumentaire
00	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations	Anwärter auf Arbeitslosenentschädigung	Exempté	
02	Jeune demandeur d'emploi inscrit après ses études	Arbeitsuchender Schulabgänger	Exempté	
03	Demandeur d'emploi libre inoccupé	Nicht beschäftigter freier Arbeitsuchender	A analyser	si le conjoint ou la personne avec qui elle est en couple est bénéficiaire d'allocations de chômage, il faut demander une composition de ménage et, pour le conjoint (ou personne avec laquelle elle vit en couple), un document de l'organisme régional pour l'emploi ainsi que tout document probant attestant de la qualité de bénéficiaire d'allocations de chômage
04	Chômeur exclu des allocations par l'Onem	Vom LFA ausgeschlossener Arbeitsloser	Exempté	
05	Demandeur d'emploi inscrit à la demande du CPAS	Über ÖSHZ eingetragener Arbeitsuchender	Pas exempté	cette personne dépend du CPAS. Une attestation du CPAS est donc à fournir
06	DE inscrit à la demande d'autres institutions sociales	Über andere Sozialeinrichtungen eingetragener AS	Pas exempté	cette personne ne touche pas d'allocations de chômage
07	Chômeur indemnisé sur base d'un travail à temps réduit volontaire	Entschädigter Arbeitsloser aufgrund Teilzeit	Exempté	
09	Demandeur d'emploi libre inoccupé en dehors de la Communauté germanophone	Freier Arbeitsuchender außerhalb DG	Pas exempté	cette personne est domiciliée dans une autre région. Une attestation provenant d'Actiris, du Forem ou du VDAB doit être fournie
11	Demandeur d'emploi en enseignement à temps partiel	Arbeitsuchender in Teilzeitunterricht	Pas exempté	cette catégorie concerne uniquement les jeunes en obligation scolaire
12	Demandeur d'emploi bénéficiaire d'allocations de transition	AS der Übergangsunterstützung bezieht	Exempté	
13	DE inscrit dans une Cellule de reconversion	In Beschäftigungszelle eingetragener AS	Pas exempté	cette personne ne touche pas d'allocations de chômage
16	DE en rappel INAMI	AS in Berufung gegen INAMI	Exempté	
17	DE avec complément d'entreprise (disponibilité passive)	AS mit Betriebszuschlag (passive Verfügbarkeit)	Exempté	
18	DE avec complément d'entreprise (accompagnement adapté)	AS mit Betriebszuschlag (angepasste Befleitung)	Exempté	
19	DE dans le programme Retour au Travail (Inami)	AS im Programm Zurück in die Arbeitswelt (Inami)	Pas exempté	cette personne ne touche pas d'allocations de chômage
20	Travailleur à temps partiel (plus qu'à mi-temps)	Entschädigter Teilzeitarbeiter (mehr als Halbzeit)	Exempté	cette personne travaille à temps partiel et bénéficie d'un complément de chômage
21	Travailleur à temps partiel (moins qu'à mi-temps)	Entschädigter Teilzeitarbeiter (weniger als Halbzeit)	Exempté	cette personne travaille à temps partiel et bénéficie d'un complément de chômage
22	DE en stage d'attente occupé à temps réduit	Teilzeitbeschäftigter Schulabgänger	Pas exempté	cette personne travaille à temps partiel (sans complément de chômage)

23	DE occupé à temps réduit inscrit librement	Frei eingetragener Teilzeitarbeiter	Pas exempté	cette personne travaille à temps partiel (sans complément de chômage) et est inscrite librement
24	Demandeur d'emploi dispensé via ALE	Arbeitsuchende mit Freistellung LBA	Exempté	
25	DE occupé à temps réduit inscrit à la demande du CPAS	Über ÖSHZ eingetragener Teilzeitbeschäftigter	Pas exempté	cette personne perçoit un revenu professionnel
26	DE occupé à temps réduit en mesure PRC	Teilzeit-BVA-Beschäftigter	Exempté	cette personne travaille à temps partiel et bénéficie d'un complément de chômage
27	Travailleur à temps partiel indemnisé sur base d'un TP	Teilzeitarbeiter mit Entschädigung aufgrund Teilzeit	Exempté	cette personne travaille à temps partiel et bénéficie d'un complément de chômage
30	Travailler avec préavis (inscription obligatoire)	Beschäftigter in Kündigung (verpfl. eingetragen)	A analyser	si la personne était sous contrat de travail à temps partiel et bénéficie d'un complément de chômage, elle peut être exemptée sur présentation de tout document probant attestant de la perception d'allocations de chômage (exemple : organisme de paiement)
31	DE occupé en atelier protégé	Arbeiter in einer Beschützenden Werkstätte	Pas exempté	cette personne ne perçoit pas d'allocations de chômage
33	DE occupé à temps plein inscrit librement	Frei eingetragener Vollzeitarbeiter	Pas exempté	cette personne travaille à temps plein et est inscrite librement
34	Chômeur temporaire / partiel	Teilarbeitslosigkeit / Kurzarbeit	Exempté	
35	DE occupé à temps plein inscrit à la demande du CPAS	Über ÖSHZ eingetragener Vollzeitbeschäftigter	Pas exempté	cette personne travaille à temps plein
36	DE occupé à temps plein inscrit en mesure PRC	Vollzeit-BVA-Beschäftigter	Pas exempté	cette personne travaille à temps plein
42	Etudiant demandeur de travail de vacances	arbeitsuchender Student	Pas exempté	cette personne ne perçoit pas d'allocations de chômage
50	Citoyen UE habitant à l'étranger	Im Ausland wohnender EU-Bürger	Pas exempté	cette personne est domiciliée à l'étranger et ne perçoit pas d'allocations de chômage en Belgique
52	Frontalier habitant à l'étranger et ayant travaillé en Belgique	Im Ausland wohnender Grenzgänger (Arbeitsort Belgien)	Pas exempté	cette personne est domiciliée à l'étranger et ne perçoit pas d'allocations de chômage en Belgique
53	DE inscrit sur base d'une annexe 19	Aufgrund Anhang 19 eingetragener AS	Pas exempté	cette personne ne perçoit pas d'allocations de chômage
54	DE étranger habitant en Belgique inscrit sous réserve	In Belgien wohn. unter Vorbehalt eingetr. Ausländer	Pas exempté	cette personne ne perçoit pas d'allocations de chômage
55	DE étranger habitant en Belgique (règle de 60 jours)	In Belgien wohnender Ausländer (60 Tageregelung)	Pas exempté	cette personne ne perçoit pas d'allocations de chômage
56	DE inscrit sur base de U2	Aufgrund U2 eingetragener AS	Pas exempté	cette personne est domiciliée à l'étranger et ne perçoit pas d'allocations de chômage en Belgique
58	DE réfugié d'Ukraine	Flüchtling aus der Ukraine	Pas exempté	

60	Neutralisation pour emploi salarié (flux Dimona)	Neutralisiert (Dimona)	A analyser	ces statuts sont des situations transitoires qui restent pour une durée de maximum 1 mois. Si les établissements venaient à rencontrer ce genre de statuts, ils peuvent renvoyer le chercheur d'emploi vers l'ADG pour l'inviter à mettre à jour sa situation. L'ADG se chargera de transférer le chercheur d'emploi vers une autre catégorie (qui annulera ce statut temporaire)
62	Neutralisation pour emploi salarié (flux Dimona)	Neutralisierter Schulabgänger	A analyser	
63	Neutralisation pour absence d'indemnisation de 3 mois	Neutralisiert (keine Zahlungen seit 3 Monaten)	A analyser	
65	Client CPAS neutralisé	Neutralisierter ÖSHZ-Kunde	A analyser	
66	Neutralisation pour maladie (flux Inami)	Neutralisiert (Inami)	A analyser	
67	Neutralisation pour emploi indépendant (flux Inasti)	Neutralisiert (Inasti)	A analyser	
69	Neutralisation pour changement d'adresse	Neutralisiert (Adressenwechsel)	A analyser	
70	Radiation pour non-disponibilité (art. 56§2)	Streichung wegen Nichtverfügbarkeit (Art. 56&2)	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
71	Radiation pour objectivation	Streichung nach Objektivierung	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
72	Radiation pour emploi indépendant	Streichung wegen Selbständigkeit	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
73	Radiation pour absence de paiement d'allocations de chômage	Streichung nach 2 Monaten ohne Auszahlung	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
75	Radiation sur demande personnelle	Streichung auf eigenen Wunsch	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
76	Radiation pour Inami ou pension	Streichung wegen Krankheit (INAMI)	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
77	Radiation pour reprise d'études	Streichung wegen Studienaufnahme	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
78	Radiation pour travail	Streichung wegen Arbeitsaufnahme	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
79	Radiation pour autre motif	Streichung aus sonstigen Gründen	Pas exempté	cette personne n'est plus inscrite auprès de l'ADG (catégorie passive)
82	DE en formation professionnelle pendant stage d'insertion	AS in Ausbildung in der Berufseingliederungszeit	Exempté	
83	DE en formation professionnelle	Arbeitsuchender in Berufsausbildung	Exempté	
85	DE en formation professionnelle individuelle en entreprise	AS in individueller Berufsausbildung im Unternehmen	Exempté	
86	DE en PFI, IBO, FPI ou IAB, OIB	Arbeitsuchender in PFI, IBO, FPI oder AIB, OIB	Exempté	
88	DE en apprentissage	Arbeitsuchender in dualer Ausbildung/Lehre	Exempté	
89	DE dispensé pour reprise d'études	Wegen Studium freigestellter Arbeitsuchender	Exempté	

95	CCI de dispensé pour raison d'âge	Aus Altersgründen freigestellter AL	Exempté	
96	CCI dispensé en qualité d'aidant proche	Als nahestehende Hilfsperson freigestellter AL	Exempté	
97	DE dispensé pour reprise d'études (anc. système)	Wegen Studium freigestellter AL (altes System)	Exempté	